

NOTICES BIOGRAPHIQUES

DIRECTEURS DE COLLECTION

Stéphane Beaulac

M^e Stéphane Beaulac, Ph.D. (*Cantab.*), est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il a débuté sa carrière à Dalhousie Law School, en 1998. Il enseigne notamment le droit international public, le droit international des droits humains et l'interprétation des lois. Il est docteur en droit public international de l'Université de Cambridge, en Angleterre; il possède par ailleurs une maîtrise en droit public comparé et un diplôme spécialisé en rédaction législative et interprétation des lois. Sa formation est bijuridique: droit civil à l'Université d'Ottawa (*summa cum laude*) et common law à l'Université Dalhousie (premier du programme). Il fut clerk à la Cour suprême du Canada, auprès du juge Claire L'Heureux-Dubé. À titre de *fellow* Max Weber en 2006-2007, le professeur Beaulac était en congé sabbatique à l'Institut universitaire européen de Florence, en Italie. À l'hiver 2010, comme *fellow* Neil MacCormick, il a effectué un séjour de recherche à l'Université d'Édimbourg, en Écosse. Il est aussi associé au Amsterdam Center for International Law, aux Pays-Bas, et est professeur invité à l'Université de Trente, en Italie. Stéphane Beaulac est l'auteur (ou coauteur) ou le codirecteur d'une dizaine de livres, dont *The Power of Language in the Making of International Law* (2004), *International Human Rights and Canadian Law* (2007), *Précis d'interprétation législative* (2008) et *Interpretatio non cessat* (2011). Il a aussi publié un grand nombre d'articles de doctrine dans des revues savantes (quelque 60 textes), principalement en droit public et en droit international. Il est membre du Barreau de l'Ontario.

Jean-François Gaudreault-DesBiens

M^e Jean-François Gaudreault-DesBiens est vice-doyen à la recherche et professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où il occupe la Chaire de recherche du Canada sur les identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées. Ses princi-

paux champs de recherche et d'enseignement sont le droit constitutionnel et le fédéralisme (canadien et comparé), les libertés publiques, la théorie du droit et la sociologie des cultures juridiques. Ses plus récents travaux s'intéressent à la liberté de religion, à l'intégration du contexte social dans la pratique juridique, au fédéralisme et à la concurrence économique entre systèmes juridiques. Il a publié quatre ouvrages individuels : *Le contexte social du droit dans le Québec contemporain. L'intelligence culturelle dans la pratique des juristes* (2009) (avec Diane Labrèche); *Les solitudes du bijuridisme canadien. Essai sur les rapports de pouvoir entre les traditions juridiques et sur la résilience des atavismes identitaires* (2007) (publié en portugais sous le titre *A Relações de Poder entre as Tradições Jurídicas. O Caso do Bijuridismo Canadense* (2011)); *Le sexe et le droit. Sur le féminisme juridique de Catharine MacKinnon* (2001); *La liberté d'expression entre l'art et le droit* (1996). Le professeur Gaudreault-DesBiens a également dirigé ou codirigé six ouvrages collectifs et publié une cinquantaine d'articles. Admis aux barreaux du Québec et de l'Ontario, il a pratiqué le droit commercial et le droit public avant de devenir universitaire.

CONSEILLER ÉDITORIAL

Guillaume Rousseau

Guillaume Rousseau a complété un baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke et une maîtrise en droit comparé à l'Université McGill. Il a effectué un stage et a pratiqué comme avocat en droit de l'urbanisme et de l'aménagement et en droit municipal chez Fasken Martineau. Cette expérience de travail s'est ajoutée à celles qu'il avait acquises au ministère de la Justice du Québec et à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Au cours des dernières années, il a enseigné le droit municipal et effectué des études doctorales en droit à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et à l'Université de Sherbrooke. Sa thèse portant sur l'histoire du droit municipal a remporté le prix de la meilleure thèse de l'Université de Sherbrooke, dans la catégorie littérature et sciences humaines et sociales, et celui de la thèse en cotutelle France-Québec remis par le Consulat général de France et le ministère des Relations internationales. Il est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, en plus d'être avocat-conseil chez Municonseil avocats. M^e Rousseau a publié des articles en droit de l'aménagement et de l'urbanisme notamment dans *Les Cahiers de Droit* et dans *Développements récents en droit municipal*.

AUTEURS

Jonathan Bachir Legault

M^e Jonathan Bachir Legault a complété un diplôme de droit civil de l'Université de Sherbrooke, en plus d'y obtenir une maîtrise en common law et droit transnational. Il est aussi titulaire d'un diplôme de master 2 de l'Université Lumière Lyon 2 en droit des affaires, responsabilité sociale de l'entreprise. Il a été admis au Barreau du Québec et

pratique au sein du cabinet Municonseil Avocats inc., principalement dans les domaines du droit municipal et du litige civil et commercial.

Valérie Belle-Isle

Valérie Belle-Isle est membre de l'équipe de droit administratif du bureau de Québec du cabinet Lavery. Elle exerce principalement dans le secteur des affaires municipales. À ce titre, elle conseille principalement des municipalités sur des questions variées touchant notamment l'attribution de contrats, l'application de la réglementation municipale et de lois particulières, la fiscalité municipale et l'expropriation. M^e Belle-Isle représente des municipalités tant devant des tribunaux de droit commun que des tribunaux administratifs. Elle bénéficie également d'une expérience dans le domaine des relations de travail de sorte qu'elle conseille également des municipalités et d'autres employeurs dans la rédaction de contrats de travail, d'ententes de confidentialité et de non-concurrence, dans l'interprétation et l'application de conventions collectives, la gestion de plaintes d'employés à l'égard de congédiements et de licenciements individuels et collectifs et dans la gestion de dossiers d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Dans le cadre d'un programme d'échange en l'Université Laval et l'Université de Western Ontario, elle a obtenu une bourse d'études du Conseil des doyens et des doyennes des facultés de droit du Canada.

Karine Boies

M^e Karine Boies est avocate au sein de l'équipe de droit municipal et de l'environnement de l'étude Cain Lamarre Casgrain Wells s.e.n.c.r.l., et ce, depuis son admission au Barreau du Québec en 2008. Depuis qu'elle a complété son baccalauréat en droit à l'Université Laval en 2007, elle a collaboré à la rédaction de plusieurs formations et conférences dispensées auprès de diverses associations représentant les instances municipales dont notamment la Fédération québécoise des municipalités, la Corporation des officiers municipaux du Québec ainsi que l'Association des directeurs municipaux du Québec, et ce, en collaboration avec M^e François Bouchard exerçant au sein de la même étude. Depuis le début de sa carrière, elle agit également à titre de formatrice pour certaines de ces associations.

Daniel Bouchard

Daniel Bouchard, LL.L. (Université Laval), est l'associé directeur du bureau de Québec du cabinet Lavery. Il se spécialise depuis de nombreuses années dans les domaines du droit municipal, environnemental et administratif. Il a développé une expertise particulière en matière d'aménagement du territoire, de zonage agricole, d'environnement, de responsabilité municipale, de gestion municipale et d'éthique en administration publique. Il agit à titre de procureur et conseiller juridique pour de nombreuses municipalités, des entreprises énergétiques et plusieurs organismes municipaux et d'État, de même que pour des personnes confrontées aux pouvoirs publics. Ses services sont régulièrement requis comme formateur ou conférencier. Il a publié de nombreux articles dans diverses publications spécialisées et revues de droit, particulièrement en ce qui a trait aux préoccupations propres au domaine municipal. Il a en

autre produit et présenté plusieurs conférences pour le Service de la formation permanente du Barreau et l'Institut canadien en droit municipal et environnemental. De plus, il est formateur pour la Conférence des juges municipaux. M^e Bouchard œuvre à partir des bureaux de Québec de Lavery, mais dessert une clientèle répartie un peu partout dans la province.

François Bouchard

M^e François Bouchard est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Montréal (LL.L.), d'une maîtrise en études régionales, spécialité «aménagement du territoire» de l'Université du Québec à Chicoutimi (M.A.), d'un diplôme du microprogramme de 2^e cycle en vérification environnementale de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (M.Env.). Il est membre du Barreau du Québec et associé en charge du département de droit municipal et environnement au sein du cabinet d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells. Il est de plus professeur, chargé de cours, au département des Sciences économiques et administratives à l'Université du Québec à Chicoutimi et conférencier auprès de divers organismes du domaine municipal dont la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

Jean Carol Boucher

M^e Jean Carol Boucher, LL.L., LL.M., LL.D., est titulaire d'un baccalauréat en droit, d'une maîtrise en droit ainsi que d'un doctorat en droit de l'Université Laval. Il a obtenu un diplôme en droit comparé (Strasbourg) en 1993 ainsi qu'un diplôme en droit international et en droit comparé des droits de l'Homme en 1992. Il est membre du Barreau du Québec depuis 1973 et travaille comme avocat chez Boucher & Associés depuis 1973. Il a plaidé devant tous les tribunaux du Québec, plus particulièrement en droit municipal, en droit scolaire, en droit environnemental, en matière d'action en dommages corporels, en droit civil ainsi que devant les cadres municipaux. M^e Boucher a publié trois ouvrages aux Éditions Yvon Blais : *Congédiement des cadres municipaux* (1982 et 2^e édition en 1992), *Le contrôle de l'activité policière* (1993) et *L'appel à la Cour du Québec d'une décision du Tribunal administratif du Québec* (2002). Il a également publié plusieurs articles et donné de nombreuses conférences et formations en droit municipal, droit du travail et droit administratif. Bâtonnier du Barreau de Hull pour le terme de 1996-1997, il a présidé le comité qui a conduit au jumelage des barreaux de Hull et de Strasbourg. M^e Boucher est récipiendaire de la médaille du Barreau de Paris et a été fait chevalier de l'Ordre national du mérite par le président Jacques Chirac en décembre 1999.

Philip Cantwell

M^e Philip Cantwell est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et poursuit des études de deuxième cycle à l'Université Laval. Il est membre du Barreau du Québec et travaille comme avocat au sein du ministère de la Justice depuis 2008 où il

pratique principalement le droit municipal. Il a publié des articles dans la revue *Actualité juridique municipale* et a donné des conférences en droit municipal aux avocats et autres professionnels de la fonction publique québécoise.

Yves Chaîné

M^e Yves Chaîné est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Membre du Barreau depuis 1988, il est associé au sein du cabinet Bélanger, Sauvé S.E.N.C.R.L. Il œuvre essentiellement en droit municipal, en droit de l'environnement et protection du territoire agricole. Sa pratique l'amène à représenter des municipalités locales, des municipalités régionales de comté et des régies intermunicipales, tant devant les tribunaux de droit commun qu'auprès des tribunaux administratifs. M^e Chaîné a également acquis au fil des ans une expertise pertinente à titre de formateur et chargé de cours. En plus d'avoir enseigné à l'École du Barreau, il collabore régulièrement à la formation des élus et des officiers municipaux dans le cadre d'ateliers, de conférences ou d'autres activités de formation tenues sous l'égide des associations municipales telles la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ).

Philippe-Alexandre Chartier

M^e Philippe-Alexandre Chartier est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Il a effectué son stage au Centre de services partagés du Québec, pour ensuite avoir l'opportunité d'effectuer un mandat en droit de l'immigration d'affaires pour Mandeville & Associates Ltd. aux bureaux de Hong Kong et de Pékin. Il travaille maintenant pour le ministère de la Justice du Québec, principalement en droit municipal pour le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire.

Suzanne Comtois

M^e Suzanne Comtois est avocate et professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke depuis 1983. Elle est membre du Barreau du Québec, membre associé de l'Académie internationale de droit comparé et professeure invitée à l'Université Groningen, Pays-Bas. Elle a été présidente de l'Association des professeurs de droit du Canada en 1992-1993. Elle a occupé le poste de vice-doyenne à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke de 1986 à 1990, 2004-2005 et 2008-2009 et celui de coordonatrice de recherche en droit administratif et droit de l'environnement à la Commission de réforme du Canada (1991-1992). Ses domaines d'enseignement sont le droit administratif, le droit de l'environnement et le droit du travail. Elle est l'auteure de plusieurs articles en droit administratif et en droit de l'environnement publiés dans des revues de droit canadiennes et étrangères. Outre ses articles, elle a publié une monographie intitulée *Vers la primauté de l'approche pragmatique et fonctionnelle, Précis du contrôle judiciaire des décisions de fond des organismes administratifs* (Éditions Yvon Blais, 2003) et elle a dirigé (avec Kars de Graaf)

la publication d'un ouvrage intitulé *On Judicial and Quasi-Judicial Independence*, paru dans «The Netherland's Institute for Law and Governance Series», en septembre 2013.

François Girard

M^e François Girard est un avocat pratiquant le droit municipal à la direction des affaires juridiques du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Spécialisé en matière de fiscalité municipale, M^e Girard traite également de dossiers liés, notamment, à des questions d'incapacité d'élus municipaux, d'agglomérations, de finances municipales, de projets de loi d'intérêt privé et de mise en tutelle de municipalités.

Marc Lalonde

M^e Marc Lalonde est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et membre du Barreau du Québec. Il est associé du cabinet Bélanger Sauvé où il pratique au sein du groupe de droit administratif et municipal depuis 1999. Il donne régulièrement des conférences dans les domaines liés au droit municipal et il est l'auteur de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières annotée et commentée* publiée aux Éditions Yvon Blais. Il représente plusieurs organismes municipaux et para-municipaux dans les divers domaines de leur compétence, incluant l'aménagement et l'urbanisme, les contrats des organismes publics, l'accès à l'information et le droit de l'environnement.

Marc Laperrière

Marc Laperrière œuvre en droit de l'urbanisme depuis 1982. Il est aussi détenteur d'une maîtrise en urbanisme ce qui lui confère une excellente compréhension des dossiers liés à l'aménagement et à l'urbanisme. Il pratique chez Gilbert Simard Tremblay. Il a notamment commencé sa carrière à l'Union des municipalités du Québec à titre de conseiller juridique et directeur de la recherche et du développement. Il a participé à plusieurs publications professionnelles et a donné nombre de conférences en plus d'avoir enseigné à titre de chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal, à l'Institut d'urbanisme de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et à l'École nationale d'administration publique. Il a aussi siégé sur plusieurs comités liés au développement urbain.

Marc Lemaire

Marc Lemaire est avocat depuis 1987 et travaille chez Tremblay Bois Mignault Lemay depuis 1986, essentiellement dans le domaine du litige, incluant le litige municipal, et de l'assurance. Il plaide partout au Québec, où il représente des municipalités, des manufacturiers, des commerçants, des individus, principalement en défense. Il représente aussi des assureurs dans des litiges variés. Il a aussi développé une expertise en droit de la construction, y représentant des professionnels et entrepreneurs et en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies.

Martin Leblanc Massé

M^e Martin Leblanc Massé est diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke depuis 2010 et a été admis au Barreau du Québec en 2012. M^e Leblanc Massé s'est joint à la clinique juridique Juripop de l'Estrie, entre autres, pour effectuer des mandats de droit municipal. Précédemment, il a effectué son stage dans un cabinet de droit civil de Sherbrooke. M^e Leblanc Massé est présentement à la maîtrise de type recherche en droit municipal à l'Université de Sherbrooke. Son domaine de recherche est la lutte à la corruption dans le domaine municipal.

Denis Michaud

Denis Michaud est entré au cabinet Lavery en 2006. Il exerce, globalement, dans les secteurs des affaires municipales et gouvernementales, de l'environnement, de l'énergie et des ressources, de l'information et de la vie privée ainsi que du droit du travail et de l'emploi. Il se spécialise en droit municipal, en droit du travail, en droit de l'environnement ainsi qu'en droit administratif. Denis Michaud détient un baccalauréat et une maîtrise en droit, ainsi qu'un baccalauréat et une maîtrise en sciences politiques. Ces dernières années, M^e Michaud a œuvré comme gestionnaire public. À ce titre, il a occupé le poste de directeur général d'une ville ainsi que celui de secrétaire général, responsable des affaires juridiques et institutionnelles et de la direction des ressources humaines auprès d'une société d'État relevant du gouvernement du Québec. Il a également été attaché politique et directeur de cabinet au sein de plusieurs ministères importants, soit ceux de la Justice, de la région de la Capitale-Nationale, de l'Environnement ainsi que celui des Transports. Plusieurs organismes ont fait appel à son expertise en l'invitant comme conférencier dans le cadre de congrès, d'assises ou de sommets. De plus, M^e Michaud est chargé de cours en droit urbain à la Faculté de droit de l'Université Laval et en droit de l'environnement au CUFÉ de l'Université de Sherbrooke.

Étienne Normand

M^e Étienne Normand est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Il a effectué son stage au ministère de la Justice, à la Direction des affaires juridiques du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Depuis, il œuvre en droit municipal au sein de cette direction, principalement dans les dossiers d'organisation du territoire et d'élections et référendums.

Eric Oliver

M^e Eric Oliver est titulaire d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal. Il a obtenu, en 2002, un diplôme d'introduction au droit chinois de la University of Political Science and Law (Beijing) et a complété, au printemps 2007, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en common law nord-américaine à l'Université de Montréal. M^e Oliver a été admis au Barreau du Québec en 2005, après avoir complété son stage au

sein du Bureau international du Travail à leur bureau du Caire en Egypte. Il est aussi membre de l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Sa pratique professionnelle est dédiée essentiellement au litige de nature civile, commerciale et administrative ainsi qu'au droit de l'emploi, ce qui implique la prestation de conseils, la rédaction de procédures de même que la représentation des clients devant les tribunaux. M^e Oliver a notamment plaidé devant la Cour supérieure, la Cour d'appel du Québec, la Cour fédérale et divers tribunaux administratifs.

Mario Paul-Hus

Mario Paul-Hus a dédié sa pratique professionnelle au droit municipal. Il a ainsi été impliqué dans de nombreux dossiers pour le compte de plusieurs villes et municipalités au Québec. Il possède une expérience recherchée dans toutes les matières relevant de la compétence des municipalités et il a œuvré dans de nombreux dossiers de développement immobilier. Sa connaissance du monde municipal est un atout important pour les municipalités qu'il représente ainsi que pour les clients du cabinet qui ont des relations avec les municipalités. Face à des problèmes complexes, il sait formuler des propositions innovatrices, qui tiennent compte des contraintes importantes imposées par les lois municipales et trouver des solutions qui permettent à ses clients d'aller de l'avant. M^e Paul-Hus est un conseiller à l'éthique accrédité et il a développé une expertise de pointe en matière de contrats municipaux. Il plaide aussi devant les tribunaux dans le cadre de dossiers impliquant les municipalités.

Guillaume Rousseau

Voir la notice biographique du conseiller éditorial, au début de la présente section.

Justine St-Jacques

M^e Justine St-Jacques a obtenu un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal et est membre Barreau du Québec. Après avoir effectué son stage à la Cour d'appel du Québec, elle a ensuite occupé un poste d'avocate-rechercheuse auprès de cette Cour. Par la suite, M^e St-Jacques a obtenu un *Juris Doctor* (baccalauréat en common law) de la University of Victoria. Depuis qu'elle s'est jointe au cabinet Municonseil Avocats inc., M^e St-Jacques œuvre principalement en droit municipal et en litige civil et commercial au sein du cabinet.

Pascalie Tanguay

M^e Pascalie Tanguay, LL.B., est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'un diplôme en sciences politiques de l'Université de Montréal. Membre du Barreau du Québec depuis 1995, elle poursuit actuellement des études doctorales à l'Université de Sherbrooke dans le domaine du droit des biens. Elle y est récipiendaire d'une bourse institutionnelle d'excellence. Ses domaines de recherche et d'enseignement sont, notamment, le droit des biens, le droit foncier, les obligations, l'environnement ainsi que le droit administratif, le droit municipal et le droit de l'expropriation.